



Wallonie

Dossier n° : PUrb/2026/056

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de :
permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur LEONARD Grégory** demeurant à la Rue du Champ des Haies 17 à 7090 BRAINE-LE-COMTE.

Le terrain concerné est situé à rue de Belle-Tête - 7190 Ecaussinnes-d'Enghien et est cadastré Division 1 section A n° 523 E

Le projet consiste en "la régularisation d'un refuge de pêche" et présente les caractéristiques suivantes :

Le bien à régulariser se situe en zone d'espaces verts au plan de secteur de la Louvière-Soignies

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Maison des Associations, service de l'Urbanisme, rue d'Henripoint, 1 à 7190 Ecaussinnes :
les jours ouvrables de 9h à 11h30.
les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois entre 16h et 20h sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance.

L'enquête publique est ouverte le 12 août 2026 et clôturée le 31 août 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Grand'Place, 3 à 7190 Ecaussinnes ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ecaussinnes.be
- remises au service Urbanisme, rue d'Henripoint, 1 à 7190 Ecaussinnes.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PUrb/2026/056**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme précité ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **31 août 2026** à 10h00 à la Maison des Associations, Service Urbanisme, rue d'Henripoint, 1 à 7190 Ecaussinnes.

Par le Collège communal, le 04/08/2026

Le Directeur général f.f.,
Emmanuel AUDRIT



Le Bourgmestre,
Sébastien DESCHAMPS